

Séance ordinaire du 4 mars 2011 – N° 1/2011

Sous la Présidence de Christine MORITZ, Maire

Secrétaire de la séance : M. Robert BAADER

Etaient présents : M. BONEL Nicolas, 1^{er} adjoint - M. HUBER Daniel, 2^{ème} adjoint, MM. BAADER Robert, CASPAR Fabrice, DEPREZ Gérard, FIX Jean-Pierre, GAGNIERE Bernard, GAUTHIER Jean-Marc, HILD Jean-Paul, conseillers municipaux, Mmes QUARZETTI Sylvie, SCHMITTBIEL Danièle, ZELLER Viviane, conseillères municipales

Etaient excusé(e)s : M. HECHT Christian, conseiller municipal
M. GROSS Jean-Marie, conseiller municipal (procuration à Mme MORITZ Christine)

1/ Approbation du projet d'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ Approbation du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2010

Le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

3/ Adoption du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2010

Madame le Maire quitte la salle des séances laissant la présidence à Monsieur Nicolas BONEL, 1er adjoint

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le Compte Administratif 2010, et après en avoir délibéré

APPROUVE

- le Compte Administratif 2010 tel que présenté
- le Compte de Gestion 2010 présenté par le Trésorier de Mutzig.

BUDGET COMMUNAL
Excédent global : 153 469,53 €

BUDGET EAU
Excédent global : 70 275,45 €

4/ Affectation des résultats 2010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents

CONSIDERANT l'excédent d'exploitation cumulé 2010 s'élevant à :

BUDGET COMMUNAL	153 469,53 €
BUDGET EAU	70 275,45 €

VU les résultats d'investissement s'établissant comme suit :

BUDGET COMMUNAL	- 96 179,17 €
BUDGET EAU	+ 877,57 €

DECIDE d'affecter les résultats d'exploitation de la manière suivante :

BUDGET COMMUNAL INVESTISSEMENT	96 179,17 €
--------------------------------	-------------

En report (solde compte 002)

BUDGET COMMUNAL	57 290,36 €
BUDGET EAU	70 275,45 €

5/ Renouveaulement de la ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie de 100 000 euros mise en place auprès de la Caisse d'Epargne d'Alsace arrive à échéance le 17 mars 2011. Il y a lieu de procéder à son renouvellement.

ARTICLE 1

Pour faire face aux besoins ponctuels de trésorerie, le Conseil Municipal décide d'accepter l'offre de la CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE et de renouveler auprès de cet établissement une **LIGNE DE TRESORERIE** d'un montant de **100 000 €** sur une durée de **12 mois**, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 100 000 €
- Durée : 1 an renouvelable
- Taux d'intérêt révisable indexé Euribor 3 Mois + marge de 0,55%
- Paiement des intérêts à la fin de chaque trimestre civil
- Mise à disposition des fonds au fur et à mesure des besoins ponctuels en trésorerie de la Commune, par virement sur le compte du Trésor Public
- Frais de dossier : 150 €

ARTICLE 2

Mme **Christine MORITZ**, est autorisé à signer le contrat faisant l'objet de la présente délibération et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

6/ Subventions 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer les subventions suivantes pour 2011 :

Club vosgien	160 €
Les Mains de la Vallée	140 €
Musique municipale	160 €
Point d'appui (Epicierie sociale)	130 €
S.P.A.	135,80 €

- **la Chorale Sainte Cécile** : il est décidé de ne pas allouer de subvention pour 2011: 6 voix pour – 8 voix contre
- **l'A.S.C.L.** : il est décidé de ne pas allouer de subvention. Lors de la reprise de la location de la salle des fêtes par la commune, il avait été décidé en séance de conseil municipal, qu'aucune subvention ne sera plus allouée à l'ASCL, sauf en cas de programmation ponctuelle ou l'aide de la commune s'avèrerait nécessaire.
- Demande de subvention de 150 € de Mme LE MERLU pour l'association culturelle bretonne en Alsace dont le siège est à Erstein pour l'organisation d'un rallye touristique afin de promouvoir « la Vallée de la bruche et son histoire » organisé en juin 2011

Il est décidé de ne pas allouer de subvention.

- Demande de subvention de 480 € de M. le Curé Kula pour la communauté de paroisses de la Grande Cote « St Joseph Travailleur » pour l'acquisition de 45 chaises pour la salle paroissiale de Wisches. La réfection intérieure et extérieure a été financée par la commune de Wisches et les 3 conseils de Fabrique. M. le Curé sollicite une subvention exceptionnelle des trois autres communes.

Il est décidé de ne pas allouer de subvention.

M. Caspar Fabrice se propose d'intervenir auprès de M. Ferry.

7/ O.N.F. : travaux patrimoniaux et d'exploitations 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve le programme de travaux patrimoniaux et d'exploitations 2011
- Approuve le programme de coupe 2011

8/ Propositions pour budget 2011

Madame le Maire confirme les 2 grands projets d'investissement qui figureront dans le budget investissement 2011 :

- la restructuration de la salle des fêtes : l'appel d'offre concernant la maîtrise d'œuvre a été lancé en janvier, l'ouverture des plis a été réalisée en février et le choix de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre s'est porté sur M. Doyelle de Plaine.
- les travaux de voirie rue de la Montagne : l'arpentage a été effectué par le géomètre M. Gangloff courant février. Les devis sont en cours et le choix se décidera lors du prochain conseil municipal

Aucune autre suggestion n'est proposée par les membres.

9/ Communication : P.C.S. (Plan communal de Sauvegarde) et DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs)

Le P.C.S. et le DICRIM a été transmis à l'ensemble des élus. Mme le Maire demande aux membres présents s'il y a des questions à ce sujet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve le P.C.S. et le DICRIM de la commune

10/ Divers

Madame le Maire communique les dates des différentes réunions et manifestations :

- 26 mars : nettoyage de printemps
- 31 mars : réunion sur le compostage à la salle des fêtes de Lutzelhouse
- 9 avril : marché de printemps
- 25 avril à 17 h : concert à l'église
- 14 mai : concert de la musique municipale à l'église (les fonds récoltés serviront pour la rénovation de la croix rue de la forêt)

Elle fait également part d'un courrier « d'Alsa Flamiche » situé à Mutzig qui sollicite un emplacement 1 soir par semaine, place de la mairie, pour la vente de pizzas et tartes flambées en alternance avec la « croustinette ». Aucune objection à cette demande

Mme le Maire, comme à l'accoutumé, propose un tour de table :

- **M. Hild** signale qu'un lampadaire est défectueux route de Grendelbruch
- **Mme Schmittbiel** informe qu'une réunion sur le compostage, organisé par le Sélect'om, se tiendra le 31 mars 2011 à 20 h à la salle des fêtes de Lutzelhouse. Les communes conviées à cette réunion sont Muhlbach, Lutzelhouse, Wisches et Russ. Elle signale également que les panneaux « sens interdit » mis en place route de Grendelbruch pour la période hivernale ne sont absolument pas respectés.
- **Mme Quarzetti** a été interpellé par des habitants de la rue de la Montagne afin de savoir si une réunion publique sera organisée avant le début des travaux de voirie : aucune réunion publique ne sera organisée, mais les habitants seront prévenus à temps quant au démarrage des travaux. Ceux-ci, ne se feront de toute façon pas avant la prochaine séance du conseil municipal qui se tiendra fin avril.
- **M. Caspar** demande qui a donné l'autorisation de poser le panneau publicitaire sur le terrain du Grandspiess (le long de la voie rapide). La commune n'a donné aucune autorisation et va vérifier si cette parcelle lui appartient ou si elle appartient à M. Caspar. Dans les 2 cas, si aucune demande d'autorisation n'a été faite auprès des propriétaires de ces terrains, le panneau devra être retiré.
- **M. Gauthier**, réitère une nouvelle fois sa demande de miroir près de l'impasse du Hundsrain et également de réduire la vitesse de circulation dans toute la commune de 50 à 30 km/heure. Après discussion, il est décidé de ne donner aucune suite à ces demandes.
Par contre un courrier va être adressé à M. Pfeiffer pour qu'il procède à la coupe de ces haies.
- **M. Bonel** informe que l'éclairage public est terminé et que la baisse de la luminosité de l'éclairage public interviendra la nuit de 22 h à 6 h du matin. Un contrôle de tous les lampadaires va être effectué, prochainement, par l'entreprise SPIE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 21 ou le vendredi 29 avril 2011.